

*Emmanuel Mayolo Nsambu*

# LA DÎME

**LA DÎME  
EST-ELLE TOUJOURS  
D'ACTUALITE ?**



*La Dîme*  
*Est-elle toujours*  
*d'actualité ?*

*Publié par l'Acad. France*  
*93 Chemin d'Arvigny*  
*77176 Savigny-Le-Temple*  
*Avril 2017*

A tous mes Enfants et  
Petits enfants  
et à tous les Cœurs joyeux  
Vaillants pour la Vérité  
dans le Seigneur



# TABLE DES MATIERES

Préface .....5

## Chapitre premier: Les origines de la dîme

Définition et Genèse ..... ..7 – 13

Les Raisons bibliques.....13 - 15

## Chapitre deuxième: Jésus-Christ et les apôtres ont-ils Payé la dîme ?

Le rapport entre la Dîme et les Offrandes.....16 - 19

L'attitude de Jésus et les Apôtres

face à la dîme.....19– 23

## Chapitre troisième:

**L'Eglise du 1er siècle et la Dîme .....24-28**

## Chapitre quatrième: Faut-il payer la dîme aujourd'hui?

Abraham n'a pas vécu sous la loi.....29-31

La Grande vérité sur la Dîme dans les Epitres.....31-34

## Chapitre cinquième:

**Les Bienfaits de la Dîme .....35-43**

**Conclusion:.....44**

## PREFACE

**D**ieu le créateur des cieux et de la terre et de tout ce qui s'y trouve a tout créé avec intelligence. Il est l'intelligence absolue.

Si nous rentrons dans la présence de Dieu, que nous ne pouvons pas sonder, nous allons buter contre une série de questions dont nous n'aurons jamais de réponse. Car nous jugeons tout selon nos cinq sens.

Nous devons comprendre pourquoi Dieu a établi des lois immuables, que même ceux qui ne croient pas en Lui comprennent et aux quelles ils adhèrent ?

Cette étude concerne un principe biblique qui est la dîme que nous allons traiter à la lumière de la Parole de Dieu écrite dans la Bible.

Il s'agit d'une série de questions aux quelles nous allons répondre, Parole de Dieu à l'appui; là où c'est écrit, dans le contexte et dans l'usage antérieur<sup>0</sup>. Ce sont les moyens par les quels la

bible s'interprète elle-même.

Cette étude ne prétend pas traiter de tous les aspects de ce sujet, mais introduit une recherche qui en appelle une autre pour un large entendement sur le sujet

Ainsi, pour ne pas tomber dans l'interprétation particulière; nous pourrons tirer la conclusion à cette question posée, si la



# CHAPITRE I

## LES ORIGINES DE LA DÎME

- 1- DEFINITION
- 2- GENESE
- 3- RAISONS BIBLIQUES

### 1. DEFINITION

**L**a dîme est définie selon le dictionnaire français Larousse comme étant la dixième partie (du Latin « decima) Au sens chrétien du mot; qui nous intéresse dans cette étude; la dîme est la dixième partie du revenu ou du butin que l'on consacrait à Dieu.

### 2. GENESE

Etymologiquement parlant, la première occurrence du mot dîme se trouve dans le livre de Genèse.

***Genèse 14 :20***

***Béni soit le Dieu Très-Haut, qui a livré tes ennemis entre tes mains ! Et Abram lui donna la dîme de tout.***

La première question que l'on se pose c'est de savoir d'où Abram a eu cette proportion du dixième ?

Regardons dans la Parole les faits antérieurs à ce récit de Genèse 14

Ce sont les enfants d'Adam et Eve : Caïn et Abel, qui ont commencé à donner des offrandes à Dieu. Cela a certainement marqué le début de la reconnaissance par l'homme de la main de Dieu dans tout ce qu'il possède.

Et le « Dixième ? » Il n'est pas fait mention de cela avant. Nous pouvons conclure qu'Abram est celui qui par révélation a Établi le standard, le modèle. Et essayons de gardons en mémoire la promesse de Dieu à Abram devenu Abraham qu'il sera le père d'une multitude des nations.

Plusieurs enseignants de la bible parlent beaucoup aujourd'hui de l'approche de la fin des temps à cause des guerres; de l'immigrations, de la famine, du bouleversement climatique et tant d'autres fléaux. Aucun de tous ces éléments n'est nouveau.

La fin des temps appartient à Dieu seul.

Abraham s'est retrouvé en Egypte à cause de la famine. Et quand Dieu lui a dit de partir d'Egypte pour des terres qu'Il lui a données; il a livré une grande bataille et la main de Dieu a été sur lui en sorte qu'il a vaincu ses ennemis et il est entré en possession des terres que Dieu lui a promises.

Abraham a alors reconnu Dieu en tout cela. Non seulement il était vainqueur; il était l'homme le plus riche de son temps, Genèse 13 au verset 2 il est dit : ***Abram était très riche en troupeaux, en argent et en or...*** C'est vraiment merveilleux de voir ceci !

Ensuite est venu Moïse. Pour la même raison qu'Abraham et le peuple de Dieu en son temps, ils se sont retrouvé en Egypte. Moïse est né en Egypte car les enfants d'Israël se sont une fois de plus retrouvés au pays des Pharaons à cause de la famine.

Sorti d'Egypte, le peuple de Dieu a livré batailles après batailles et est entré en possession des terres promises par Dieu.

Mais avant cela, est venue la loi que Dieu donna à Moïse au mont Sinäi.

Notons ici que la dîme précède la loi; mais elle a fait partie de la loi par la reconnaissance du peuple d'Israël. Mais la dîme ne

Et les enfants d'Israël ont même étendu son concept de telle manière qu'elle englobait tout, du bétail, menu bétail, produit des champs jusqu'aux premiers-nés.

L'offrande à Dieu de la dîme, des prémices et des premiers-nés exprimait la gratitude des Israélites envers Dieu et la reconnaissance du fait qu'ils jouissaient de biens et des terres dont ils étaient propriétaires.

Quand les enfants d'Israël ont connu le déclin spirituel, ils sont allés jusqu'à négliger de s'acquitter des dîmes. Ezéchias, en effectuant sa réforme prit des mesures pour les remettre en place et en honneur.

## ***2 Chronique 31:***

***2 Ezéchias rétablit les classes des sacrificateurs et des Lévites d'après leurs divisions, chacun selon ses fonctions, sacrificateurs et Lévites, pour les holocaustes et les sacrifices d'actions de grâces, pour le service, pour les chants et les louanges, aux portes du camp de l'Eternel.***

***3 Le roi donna une portion de ses biens pour les holocaustes, pour les holocaustes du matin et du soir, et pour les holocaustes des sabbats, des nouvelles lunes et des fêtes, comme il est écrit dans la loi de l'Eternel.***

***4 Et il dit au peuple, aux habitants de Jérusalem, de donner la portion des sacrificateurs et des Lévites, afin qu'ils observassent fidèlement la loi de l'Eternel.***

***5 Lorsque la chose fut répandue, les enfants d'Israël donnèrent en abondance les prémices du blé, du moult, de l'huile, du miel, et de tous les produits des champs;***

***6 De même, les enfants d'Israël et de Juda qui demeuraient dans les villes de Juda donnèrent la dîme du gros et du menu bétail, et la dîme des choses saintes qui étaient consacrées à l'Éternel, leur Dieu, et dont on fit plusieurs tas.***

Des ordonnances semblables furent aussi promulguées au retour de la captivité par Néhémie.

***Néhémie 10 :***

***35 Nous résolûmes d'apporter chaque année à la maison de l'Éternel les prémices de notre sol et les prémices de tous les fruits de tous les arbres;***

***36 d'amener à la maison de notre Dieu, aux sacrificateurs qui font le service dans la maison de notre Dieu, les premiers-nés de nos fils et de notre bétail, comme il est écrit dans la loi, les premiers-nés de nos boeufs et de nos brebis;***

***37 d'apporter aux sacrificateurs, dans les chambres de la maison de notre Dieu, les prémices de notre pâte et nos offrandes, des fruits de tous les arbres, du moût et de l'huile; et de livrer la dîme de notre sol aux Lévites qui doivent la prendre eux-mêmes dans toutes les villes situées sur les terres que nous cultivons.***

Malachie a ramené le peuple de Dieu à la raison sur ce sujet; et nous pouvons constater leur réponse à cet appel !

***Malachie 3:***

***7 Depuis le temps de vos pères, vous vous êtes écartés de mes ordonnances, Vous ne les avez point observées.***

*Revenez à moi, et je reviendrai à vous, dit l'Éternel des armées. Et vous dites : En quoi devons-nous revenir ?*

*8 Un homme trompe-t-il Dieu ? Car vous me trompez, Et vous dites : En quoi t'avons-nous trompé ? Dans les dîmes et les offrandes.*

*9 Vous êtes frappés par la malédiction, Et vous me trompez, La nation tout entière !*

*10 Apportez à la maison du trésor toutes les dîmes, Afin qu'il y ait de la nourriture dans ma maison ;*

Nous cherchons à répondre à cette question qui est de savoir si la dîme est toujours d'actualité.

Si nous considérons que les évangiles font partie du nouveau testament; nous voyons que les Juifs continuèrent à donner la dîme jusqu'au temps de Jésus, où les pharisiens légalistes la prélevaient jusque sur les herbes destinées à la cuisine.

*Luc 11:*

*42 Mais malheur à vous, pharisiens ! parce que vous payez la dîme de la menthe, de la rue, et de toutes les herbes, et que vous négligez la justice et l'amour de Dieu : c'est là ce qu'il fallait pratiquer, sans omettre les autres choses.*

*Luc 18:*

*12 je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tous mes revenus.*

Dans la compréhension des administrations bibliques, de nos jours beaucoup classent les évangiles dans le nouveau testament.

C'est qui n'est pas correcte. Le nouveau testament, la nouvelle alliance commence depuis le jour de la Pentecôte. L'administration de la grâce commence le jour de l'effusion du saint-esprit

Etant encore sous la loi, les Juifs continuèrent de payer la dîme jusqu'au temps de Jésus-Christ. Même pour des petites choses !

Le Seigneur lui-même n'a jamais dit qu'il ne fallait plus payer la dîme.

Notez-le en passant qu'au temps de Jésus, au premier siècle, les Juifs étaient sous domination romaine. Non seulement ils payaient la dîme aux principaux sacrificateurs; ils payaient en plus l'impôt à César.

Et la plus grande raison pour la quelle le peuple de Dieu a toujours été assujetti était qu'ils abandonnaient toujours Dieu. Chaque fois qu'ils refusaient de croire aux prophètes et aux envoyés de Dieu; ils étaient réduits à l'esclavage.

Les Evangiles font partie de l'ancien testament et ils ont vécu cette époque sous la loi.

Les Judéens savaient et attendaient la venue du Messie. Avant la naissance de Jésus, pendant son ministère, les judéens observaient strictement la loi de Moïse. Et la dîme quand bien même ne faisant pas partie des dix commandements de Moïse a été faite partie intégrante de la loi

Ceux qui croyaient en Jésus comme le Messie se sont repentis et ont changé leur état d'esprit.

Mais les légalistes, Saducéens et Pharisiens qui ne croyaient pas en lui ont cherché à le livrer.

Jésus-Christ a dit qu'il n'était pas venu pour abolir la loi, mais pour l'accomplir. Il a même été tenté sur le sujet de notre étude; nous y reviendrons.

Il a pour ainsi dire observé la loi pour emmener les croyants vers la nouvelle loi de l'amour dont dépendraient désormais toute la loi de Moïse, de l'ancien testament et les Prophètes. (Matthieu 22:40)

### **3. RAISONS BIBLIQUES**

Revenons dans l'ancien testament pour voir les premières occurrences de la dîme et voir quelles en étaient les raisons. Il est important de bien noter ces dernières afin de voir plus tard si elle tiennent ou pas dans cette administration de la grâce. Retournons dans Genèse.

***Genèse 14 :20***

***Béni soit le Dieu Très-Haut, qui a livré tes ennemis entre tes mains ! Et Abram lui donna la dîme de tout.***

C'est la première occurrence du mot dîme. Et pour une meilleure compréhension, commençons par le verset 16

***Genèse 14 :***

***16 Il ramena toutes les richesses ; il ramena aussi Lot, son frère, avec ses biens, ainsi que les femmes et le peuple.***

***17 Après qu'Abram fut revenu vainqueur de Kedorlaomer et des rois qui étaient avec lui, le roi de Sodome sortit à sa rencontre dans la vallée de Schavé, qui est la vallée du roi.***

**18 Melchisédek, roi de Salem, fit apporter du pain et du vin : il était sacrificateur du Dieu Très-Haut.**

**19 Il bénit Abram, et dit : Béni soit Abram par le Dieu Très-Haut, maître du ciel et de la terre !**

**20 Béni soit le Dieu Très-Haut, qui a livré tes ennemis entre tes mains !**

Ici c'est Melchisédek qui, parle à Abraham; et Abraham a reconnu la main de Dieu dans cette victoire, la suite du verset 20 nous dit: « **Et Abraham lui donna la dîme de tout.** »

Aucune loi n'avait jusqu'alors prescrit qu'il fallait donner la dîme, et en aucun endroit il est fait mention de la proportion du dixième.

La deuxième occurrence (Nombre 2 c'est établi) se trouve dans Genèse 28. Il s'agit de Jacob, petit fils d'Abraham. Jésus-Christ est de la lignée de Juda le quatrième fils de Jacob !

**Genèse 28:**

**21 et si je retourne en paix à la maison de mon père, alors l'Eternel sera mon Dieu;**

**22 cette pierre, que j'ai dressée pour monument, sera la maison de Dieu ; et je te donnerai la dîme de tout ce que tu me donneras. (**

Nous ne citerons pas toutes les occurrences de l'ancien testament, établissons d'abord une chose ici, à savoir pourquoi Abraham et Jacob ont donné le dixième ? La réponse pour l'un est qu'il est sorti victorieux grâce à la main de Dieu et pour Jacob parce qu'il a juré que si tout ce qu'il avait demandé se réalisait; il donnerai la dîme de tout à Dieu. Et cela se réalisa Jacob nous a appris comment mettre Dieu à l'épreuve !

Mettre a l'épreuve ne veut pas dire tenter Dieu.

Très certainement cette notion de la dîme n'était pas étrangère à Jacob qui était fils d'Isaac et petit fils d'Abraham.

Dans les Evangiles, la loi était de plus en plus corrompues. Ils n'observaient pas la loi pour l'amour et le respect de Dieu mais des hommes.

Quand ils étaient en public, ils feignaient observer la loi; mais en secret ils la bafouaient. C'est pourquoi Jésus-Christ les traitait d'hypocrites. et de race de vipère. Ceci avait beaucoup de sens.

### ***Matthieu 6:***

***2 Lors donc que tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette devant toi, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, afin d'être glorifiés par les hommes. Je vous le dis en vérité, ils reçoivent leur récompense***

### ***Matthieu 23:***

***33 Serpents, race de vipères! comment échapperez-vous au châtiment de la géhenne?***

Et il le leur disait en face , car il savait que c'est pour apporter la lumière au monde sur ces choses là qu'il est venu.

Chacune de ses déclarations devant les Pharisaiens l'exposait; mais il disait la vérité et rien que la stricte vérité.

# JESUS-CHRIST ET LES APÔTRES ONT-ILS PAYE LA DÎME ?

- 1– LE RAPPORT ENTRE LA DÎME  
ET LES OFFRANDES
- 2– L'ATTITUDE DE JESUS ET LES APÔTRES  
FACE A LA DÎME

## 1. LE RAPPORT ENTRE LA DÎME ET LES OFFRANDES

Dans la première partie nous avons défini la dîme, qui a titre de rappel est dîme est la dixième partie du revenu ou du butin que l'on consacrait à Dieu. ; tandis que l'offrande est un don qu'on offre à Dieu, aux saints ou à l'Eglise.

Les premiers hommes à présenter des offrandes à Dieu sont Caïn et Abel les deux premiers fils d'Adam et Eve.

Regardons ce que dit la Parole à leur sujet.

**Genèse 4:**

***3 Au bout de quelque temps, Caïn fit à l'Eternel une offrande des fruits de la terre ;***

***4 et Abel, de son côté, en fit une des premiers-nés de son troupeau et de leur graisse. L'Eternel porta un regard favorable sur Abel et sur son offrande ;***

Ce sont les deux premières occurrences du mot offrande. Quand nous lisons la bible, souvent notre intelligence nous fait croire que les faits se succèdent vraiment dans un espace très réduit dans le temps ? Or la réalité est tout autre. La bible parle de quelque temps; cela prend des années !

C'est comme le livre des Actes des apôtres que nous pouvons lire en quelques minutes, mais dont les faits couvrent plus d'une quarantaine d'années.

Genèse veut dire le commencement. Et pour mieux comprendre certaines vérités, leur commencement nous donnent un meilleurs entendement.

La bible ne nous montre pas où Adam et Eve ont présenté une quelconque offrande à Dieu ! Mais leurs enfants ont commencé à le faire.

Dieu a doté l'homme de l'intelligence pour lui permettre de mesurer par son propre libre arbitre chaque acte qu'il veut poser. Ici nous ne parlons que d'offrande comme don de gratitude. Il y a aussi des offrandes d'holocauste, des offrandes de gâteau? Nous ne les développons pas dans notre étude.

Si c'est par révélation ou inspiration qu'ils l'ont fait; nous ne pouvons le dire, mais nous savons qu'ils ont initié quelque chose d'une extrême importance pour Dieu. « La gratitude en acte ». Et le geste de Caïn qui tua son frère nous montre aussi un mauvais exemple de l'ingratitude de l'homme quand il s'agit des offrandes.

Dire que j'aime Dieu est une chose; mais prouver qu'on aime Dieu par les actes en est une autre. Et à la quelle des deux Dieu se plait-il ?

Que nous présentions une offrande à Dieu ou que nous apportions notre dîme, la question c'est de savoir dans quel état d'esprit nous le faisons ?

Nous voyons cela dans la quatrième occurrence du mot offrande, toujours selon Louis Second. Allons dans Exode.

### ***Exode 25:***

#### ***1 L'Eternel parla à Moïse, et dit:***

***2 Parle aux enfants d'Israël. Qu'ils m'apportent une offrande ; vous la recevrez pour moi de tout homme qui la fera de bon cœur.***

La fin du verset 2 est très significative ! C'est Dieu lui-même qui demande à son peuple de lui apporter à chacun une offrande ! Si nous lisons la suite, nous verrons toutes les instructions données à Moïse; c'était pour la construction du lieu de la présence de Dieu.

« ...de bon cœur ! » Y a-t-il eu une quelconque obligation ? Dieu a demandé seulement la prédisposition de celui qui donne, pour que cela ne soit pas par contrainte. Merveilleux !

Dans le rapport entre l'offrande et la dîme, cet élément commun de reconnaître Dieu en tant que Créateur et celui qui pourvoit et à qui Seul reviennent la gloire et l'honneur, est l'élément fondamental.

La dîme que Abraham (Abram) a initié qui est le dixième de tout revenu qu'on apporte à Dieu, qu'il a donné à Melchisédek; il l'a fait de bon cœur. Car avant lui personne ne l'avait fait.

La différence entre les deux c'est que la dîme qui a été un acte de croyance d'un homme est devenue une loi, alors qu'elle a été initiée avant la loi; tandis que l'offrande, cet acte de gratitude manifestée par l'homme envers Dieu, comme Caïn et Abel l'ont fait de leur propre libre arbitre; est devenue plus tard par le péché grandissant et l'ingratitude de l'homme; un acte expiatoire. C'est l'holocauste, l'offrande sacrifiée au feu.

***Exode 30:***

***10 Une fois chaque année, Aaron fera des expiations sur***

*les cornes de l'autel ; avec le sang de la victime expiatoire, il y sera fait des expiations une fois chaque année parmi vos descendants. Ce sera une chose très sainte devant l'Éternel.*

Cela a continué jusqu'à l'époque de Jésus-Christ

L'offrande n'était pas seulement un sacrifice pour le péché; elle est restée un acte de gratitude et de reconnaissance envers Dieu jusqu'à nos jours. Nous retraçons seulement l'existence de ces deux éléments depuis leur genèse.

## **2. L'ATTITUDE DE JESUS ET LES APÔTRES FACE A LA DÎME**

Jésus a-t-il donné des offrandes, a-t-il donné la dîme comme l'exigeait la loi ? A-t-il payé l'impôt à César ? Seule la Parole peut nous éclairer sur ce sujet. Elle doit s'interpréter elle-même soit là où c'est écrite; soit dans son contexte soit dans son usage antérieur.

Nous devons savoir que Jésus-Christ savait qui il était, et quelle était sa mission. Il savait par l'étude de la Parole tout ce qui avait trait au Messie qu'il était. Raison pour la quelle tout acte qu'il devait poser devait être conforme aux Ecritures; sinon toute la Parole s'écroulerait. Car il savait qu'il était le sujet de la Parole de Genèse à Apocalypse.

Dans les offrandes, retenons le don par amour fait à Dieu pour le fonctionnement de son Eglise, car Dieu n'a pas besoin de quoi que ce soit pour Lui, Il n'habite pas dans des maisons fait de mains d'homme. Et les offrandes données en sacrifices aux principaux sacrificateurs pour l'expiation des péchés.

Dans l'hypocrisie des judéens, c'est devenu un vrai business dans le temple. Raison pour la quelle dans le livre de Jean nous voyons la réaction de Jésus.

*Jean 2:*

***14 Il trouva dans le temple les vendeurs de bœufs, de brebis et de pigeons, et les changeurs assis.***

***15 Ayant fait un fouet avec des cordes, il les chassa tous du temple, ainsi que les brebis et les bœufs ; il dispersa la monnaie des changeurs, et renversa les tables ;***

***16 et il dit aux vendeurs de pigeons : Otez cela d'ici, ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic.***

A cette question, nous pouvons déjà répondre qu'il n'a pas donné d'offrande de sacrifice expiatoire, il n' a jamais péché et il savait que c'est lui-même qui était l'offrande qui devait être sacrifiée pour le rachat de tous les péchés des hommes.

*Jean 1:*

***29 Le lendemain, il vit Jésus venant à lui, et il dit : Voici l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde.***

Il était l'agneau pascal, et cela ne pouvait arriver qu'à sa mort sur le bois. Jésus-Christ le savait.

Quant à l'autre question sur l'offrande signe de gratitude et pour le fonctionnement de l'Eglise; Jésus-Christ l'a appliquée. Il a jugé les pharisiens; mais il leur a dit la vérité par rapport à cette pauvre veuve qui ne possédait que ces deux petites pièces qu'elle mit dans le tronc.

*Marc 12:*

*41 Jésus, s'étant assis vis-à-vis du tronc, regardait comment la foule y mettait de l'argent. Plusieurs riches mettaient beaucoup.*

*42 Il vint aussi une pauvre veuve, elle y mit deux petites pièces, faisant un quart de sou.*

*43 Alors Jésus, ayant appelé ses disciples, leur dit : Je vous le dis en vérité, cette pauvre veuve a donné plus qu'aucun de ceux qui ont mis dans le tronc ;*

*44 car tous ont mis de leur superflu, mais elle a mis de son nécessaire, tout ce qu'elle possédait, tout ce qu'elle avait pour vivre.*

Si nous plaçons cela dans le contexte de la culture de l'époque; autant pour Jésus que pour ses apôtres; il était rare que quelqu'un sorte du temple sans avoir mis quelque chose dans le tronc ! (La corne d'abondance)

Quant aux apôtres, ils ont observé la loi avant qu'ils deviennent apôtres. Ils ont aussi payé la dîme et les impôts à César, car toute personne qui ne le faisait pas était passible de châtement. Ils étaient des actifs dans la société. Pêcheurs pour les uns, pour un autre percepteur d'impôt etc...

Mais quand ils ont suivi le Maître, nous savons qu'ils ne pouvaient pas arrêter de payer la dîme, car le Maître ne le leur a interdit nulle part. Ils partageaient abondamment et avaient leur trésorier , Judas qui d'ailleurs mettait malicieusement la main sur le PAB de l'Eglise.

*Jean 12:*

*3 Marie, ayant pris une livre d'un parfum de nard pur de grand prix, oignit les pieds de Jésus, et elle lui essuya les pieds avec ses cheveux ; et la maison fut remplie de l'odeur du parfum.*

*4 Un de ses disciples, Judas Iscariot, fils de Simon, celui qui devait le livrer, dit:*

*5 Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers, pour les donner aux pauvres ?*

*6 Il disait cela, non qu'il se mît en peine des pauvres, mais parce qu'il était voleur, et que, tenant la bourse, il prenait ce qu'on y mettait.*

En ce qui concerne la dîme, les offrandes autant que le tribut à César; comme l'a écrit un éminent chercheur dans la Parole de Dieu, Jésus-Christ a sans contredit respecté la dîme, il l'a appliquée, l'a enseignée et l'a ordonnée.

Cependant, il l'a mise à son véritable niveau spirituel lorsqu'il a dit aux scribes et aux pharisiens dans Matthieu,

### *Matthieu 23:*

*23 Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! parce que vous payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et que vous laissez ce qui est plus important dans la loi, la justice, la miséricorde et la fidélité : c'est là ce qu'il fallait pratiquer, sans négliger les autres choses.*

*C'est là ce qu'il fallait pratiquer, c'est-à-dire , vous devriez d'abord payer la dîme, sans doute, mais accordez à l'esprit de la dîme sa juste place, avec « Justice, miséricorde et fidélité ».*

Regardons une écriture qui peut nous aider. Marc 12

A la question des pharisiens s'ils devaient ou non payer le tribut à César; voici la réponse de Jésus...

## *Marc 12*

*15 Devons-nous payer, ou ne pas payer ? Jésus, connaissant leur hypocrisie, leur répondit : Pourquoi me tentez-vous ? Apportez-moi un denier, afin que je le voie.*

*16 Ils en apportèrent un ; et Jésus leur demanda : De qui sont cette effigie et cette inscription ? De César, lui répondirent-ils.*

*17 Alors il leur dit : Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Et ils furent à son égard dans l'étonnement.*

**U**ne lumière significative éclate dans cette partie de l'Écriture !

Ce qui était à César était le tribut et ce qui était à Dieu était la dîme et les offrandes, comme l'avait dit Malachie dans (*Malachie 3:10 Apportez à la maison du trésor toutes les dîmes, Afin qu'il y ait de la nourriture dans ma maison ;*)

Au verset 8 Dieu a dit: « *vous me trompez dans les dîmes et les offrandes* »

Si le Maître a enseigné l'exactitude de la Parole dans ce domaine de la dîme; les apôtres avaient-ils dérogé à cette loi ? La réponse est non. Nous pouvons le voir par la suite dans le livre des Actes des apôtres et dans les épîtres à l'Église. Nous reviendrons sur Malachie pour notre instruction.

Tout ce qui a été écrit avant, l'ancien testament est pour notre instruction. Mais cela ne change pas la nature de Dieu. Il est le même hier, aujourd'hui et demain.

## CHAPITRE III

### L'ÉGLISE DU PREMIER SIÈCLE A-T-ELLE OBSERVE LA DÎME ?

**C**omment croiriez-vous que les mêmes apôtres qui ont vécu le ministère de Jésus-Christ, convaincus par lui de la vérité absolue de la volonté de Dieu; instruits par lui sur les grands principes, et promesses de Dieu; convaincus de la puissance de Dieu en eux; à peine plus de cinquante jours que le Maître vient d'être enlevé au ciel; qu'ils oublient ce grand principe de la dîme et enseignent autre chose que la stricte vérité sur ce sujet ?

L'Église du premier siècle a dépassé le niveau de la dîme. A lire le livre des Actes des apôtres, nous pouvons nous rendre compte comment cette Église nouvelle a été dynamique ! Et quelle était leur réponse d'amour sur ces grandes vérités leur enseignées par les apôtres. Regardez ceci...

*Actes 2 :*

***37 Après avoir entendu ce discours [ faisant allusion à une prophétie de l'ancien testament ], ils eurent le cœur vivement touché, et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : Hommes frères, que ferons-nous ?***

***38 Pierre leur dit : Repentez-vous [ changez votre état d'esprit ], et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit.***

*39 Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera.*

*40 Et, par plusieurs autres paroles, il les conjurait et les exhortait, disant : Sauvez-vous de cette génération perverse.*

*41 Ceux qui acceptèrent sa parole furent baptisés ; et, en ce jour-là, le nombre des disciples s'augmenta d'environ trois mille âmes.*

*42 Ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain, et dans les prières.*

*43 La crainte [ le respect ] s'emparait de chacun, et il se faisait beaucoup de prodiges et de miracles par les apôtres.*

*44 Tous ceux qui croyaient étaient dans le même lieu, et ils avaient tout en commun.*

*45 Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens, et ils en partageaient le produit entre tous, selon les besoins de chacun.*

Que c'est merveilleux ! Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens, et ils en partageaient le produit entre tous, selon les besoins de chacun ! Quel exemple pour une église naissante ?

Quelle difficultés ces croyants pouvaient avoir à payer la dîme une fois instruit quand ils sont capable de vendre leurs propriétés et leurs bien pour la maisonnée ? C'est par la croyance qu'ils l'ont fait ! Qui de nous peut le faire aujourd'hui ?

Ils ne s'appauvrissaient pas car ils vendaient ce qu'ils avaient

Et gare aux croyants chrétiens qui trompent Dieu aujourd'hui; car l'exemple d'Ananias et Saphira dans Actes 5 sur ce sujet n'est pas de l'ancien testament mais de l'Eglise de la grâce !

Traisons de ces écritures qui prêtent confusion à tort dans les intelligences de certains croyants.

1- LIBERALITE

2- NI CONTRAINTE

## 1. LIBERALITE

La libéralité est l'acte par le quel une personne dispose à titre gratuit de tout ou partie de ses biens ou de ses droits au profit d'une autre personne...

C'est un **don** fait entre vifs ou par une disposition testamentaire.

De cette définition nous retenons le mot don. Ceci rentre dans la catégorie de tout ce qui vient au-delà de la dîme.

### *2 Corinthiens 8:*

*2 Au milieu de beaucoup de tribulations qui les ont éprouvées, leur joie débordante et leur pauvreté [humilité] profonde ont produit avec abondance de riches libéralités de leur part.*

L'apôtre Paul qui parle ici était un zélé de la loi. Il a étudié la loi plus que beaucoup d'autres gens de sa génération et sur ce sujet de la dîme, lui qui a reçu de grandes révélations n'a jamais contredit ce principe. Nous le verrons dans Romains.

Les croyants ont manifesté des faiblesses sur les dons et la manière de donner, ils les exhortait à cet égard d'honorer leurs promesses, de donner selon qu'ils ont résolu dans leurs cœurs sans contrainte ni tristesse.

### ***2 Corinthiens 9:***

***11 Vous serez de la sorte enrichis à tous égards pour toute espèce de libéralités qui, par notre moyen, feront offrir à Dieu des actions de grâces.***

Vous serez de la sorte appauvris ? La Parole dit clairement que vous serez de la sorte **enrichis** ! Et regardez la suite du verset; ... à **tous égards** ! La Parole dit ce qu'elle veut dire !

## **2. CONTRAINTE**

Par définition, contrainte veut dire « Violence qu'on exerce contre quelqu'un, pour l'obliger à faire quelque chose malgré lui ou pour l'empêcher de faire ce qu'il voudrait.

### ***2 Corinthiens 9:***

***7 Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte ; car Dieu aime celui qui donne avec joie.***

A titre de rappel, Corinthiens est une épître de réprimande. Romains a établi la base, le fondement du croyant. Et dans plusieurs aspects, les erreurs ont commencé à se glisser dans la pratique. Ainsi l'apôtre Paul a écrit cette lettre aux Corinthiens pour les ramener aux fondamentaux.

Ils ont fait des promesses aux quelles ils n'ont pas tenu en ce qui concerne les dons, malgré leur bonne volonté. **2 Corinthiens 8** au verset **12** il est dit: **La bonne volonté, quand elle existe, est agréable en raison de ce qu'elle peut avoir à sa disposition, et non de ce qu'elle n'a pas.**

Dieu aime celui qui donne avec joie. Même si c'est lui Dieu qui demande, Il regarde le cœur. Comme en Exode 25 au verset 2

La dîme, autant que les offrandes ne sont pas obligatoires. Tout ce que nous donnons à Dieu, nous le faisons par amour et surtout par la croyance. Par libre arbitre.

Ce sont seulement les croyants qui croient qui paient la dîme. Certains croyants sont tout simplement des croyants. Point.

Ils ajustent la Parole à leur convenance. Ils font ce qu'ils veulent faire, ils refusent de faire ce que la parole de Dieu dit de faire parce que ça ne leur dit rien;; ou soi-disant Christ nous a affranchis, nous sommes libres.

La dîme est citée dans les épîtres six fois (L.S) dans Hébreux 7 Toutes les six citations font allusion à l'ancien testament; et cinq fois elle fait allusion à Abraham. La croyance.

Autant les croyants chrétiens du premier siècle ont payé l'impôt, autant ils ont aussi payé leur dîme.

### ***Romains 13 :***

***6 C'est aussi pour cela que vous payez les impôts. Car les magistrats sont des ministres de Dieu entièrement appliqués à cette fonction.***

La réponse à cette question de savoir si l'Eglise du premier siècle a oui ou non observé la dîme est incontestablement oui !

## CHAPITRE IV

### FAUT-IL PAYER LA DÎME AUJOURD'HUI ?

1- ABRAHAM N'A PAS VECU SOUS LA LOI.

2- LA GRANDE VERITE SUR LA DÎME  
DANS LES EPIITRES

#### 1- ABRAHAM N'A PAS VECU SOUS LA LOI

**N**ous avons remonté le temps pour trouver les origines de la dîme. Nous avons vu qu'elle tire sa genèse depuis l'ancien testament.; et que ce dernier est pour notre instruction. Maintenant exploitons les promesses immuables de Dieu pour voir si elles ne s'appliquent qu'à l'ancien testament ou à quiconque croit. Nous revenons toujours dans Genèse, le commencement. Plus précisément sur celui, qui a commencé cette affaire ; ABRAHAM ( Abram)

*Genèse 17:*

*4 Voici mon alliance, que je fais avec toi. Tu deviendras père d'une multitude de nations.*

*5 On ne t'appellera plus Abram ; mais ton nom sera Abraham, car je te rends père d'une multitude de nations.*

C'est Dieu qui parle. Dieu qui s'appelle Jehova; le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

Quelle est la limite de cette multitude des nations ?

L'Eglise de la grâce dont nous faisons partie ne fait-elle pas partie de cette multitude des nations ? Si oui; le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob n'est-Il pas le Père de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ ? Si oui ! N'est-Il pas le Dieu d'Israël ?

Si oui ! Ne sommes-nous pas le véritable Israël ? Si oui ! Ne sommes-nous pas la postérité d'Abraham par la foi ? Si oui ! En quoi dissociions-nous la foi d'Abraham à la notre ?

### ***Galates 3:***

***29 Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse.***

Abraham cru Dieu et cela lui fut imputé à justice ! Et nous, croyons-nous Dieu ? Ou faisons-nous seulement semblant ? La dîme ne fait pas partie de la loi. Elle précède la loi qui est venue avec Moïse.

Si Abraham a payé la dîme, c'est par la croyance. La bible dit que Melchisédek le sacrificateur du Dieu Très Haut bénit Abraham. Ce dernier a reconnu la main de Dieu et a manifesté sa gratitude en donnant la dîme de tout.

La dîme est une question de croyance. Nous sommes les enfants d'Abraham par la croyance. Si quelqu'un se dit croyant chrétien et ne considère pas ce que le père des nations a institué comme base ou le minimum de gratitude envers Dieu ! C'est une fausse croyance.

Comme nous l'avons vu précédemment, Jésus-Christ n'a pas polémique ni tergiversé sur la dîme; bien plus, il l'a mise à son véritable niveau spirituel.

Le croyant ne paie pas la dîme par contrainte. Il doit d'abord

Le croyant qui croie ne paye pas la dîme parce que c'est une loi, et elle est dépassée, mais parce qu'il croie que si Abraham l'a fait, il a obéi à un appel intérieur de Dieu qui le lui a inspiré ou révélé, poussé par ce désir ardent de reconnaître l'amour de Dieu et sa main puissante qui l'a emmené à la victoire et qui pourvoit à tous ses besoins et qui protège ses richesses.

Il a donné la dîme à Melchisédek. Il a été béni.

Son petit fils Jacob a été instruit dans ce sens et il a mis Dieu à défi à Béthel ! Dieu l'a exaucé et il a donné la dîme.

Le croyant chrétien qui croie donnera sa dîme et ses pluralités par sa croyance en tant que postérité d'Abraham même dans cette administration de la grâce.

Ce qui sort souvent: c'est cette phrase: « Nous ne sommes plus sous la loi ». C'est vrai; Jésus-Christ a accompli la loi, et les chrétiens sont libres de tout asservissement à la loi ancienne. Même à l'ère de la grâce, la vérité sur ce sujet éclate.

## **2- LA PLUS GRANDE VERITE SUR LA DÎME DANS LES EPÎTRES**

**A**llons dans le livre de Romains. La grande Epître de Romains. Romains est la fondation de la révélation de l'Administration de la Grâce. La première des sept Epîtres à l'Eglise. Etant une Epître, elle prend une perspective unique dans la Parole de Dieu; une lettre adressée d'une manière intime, très unique dans cette administration du grand Mystère.

Thessaloniens est la première écrite chronologiquement en 52 et 57 après Jésus, mais elle établit la dernière dans une séquence convenable dévoilant des différentes Epîtres de Romains jusqu'à Thessaloniens, c'est comme un synopsis, un <sup>31</sup> résumé, une

Nous sommes dans Romains, une épître doctrinale qui établit le fondement.

***Romains 4 :***

***9 Ce bonheur n'est-il que pour les circoncis, ou est-il également pour les incirconcis ? Car nous disons que la foi fut imputée à justice à Abraham.***

***10 Comment donc lui fut-elle imputée ? Etait-ce après, ou avant sa circoncision ? [qui est devenue aussi une loi ] Il n'était pas encore circoncis, il était incirconcis [comme nous l'étions avant de confesser Jésus-Christ Comme Seigneur selon Romains 10: 9-10!]***

***11 Et il reçut le signe de la circoncision,***

***[ Colossiens 2:11 dit: Et c'est en lui (Jésus-Christ) que vous avez été circoncis d'une circoncision que la main n'a pas faite, mais de la circoncision de Christ, qui consiste dans le dépouillement du corps de la chair: ]***

***comme sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi [la croyance] quand il était incirconcis, afin d'être le père de tous les incirconcis [ que nous étions ] qui croient[ comme nous avons cru], pour que la justice leur fût aussi imputée, [ autant que Jésus-Christ nous a rendus juste ]***

***12 et le père des circoncis, qui ne sont pas seulement circoncis, mais encore qui marchent sur les traces de la foi de notre père Abraham quand il était incirconcis [ quand il a payé sa dîme ].***

Le verset 12 est le TOP ! Décortiquons-le. Dépiécons-le

- ***le père des circoncis***: nous le sommes par la foi en Jésus-Christ
- ***mais*** : ce petit mot d'une extrême importance est une conjonction qui sert généralement à marquer une opposition, une exception, ou une différence. Dans notre cas, le mais met en opposition le fait d'être seulement circoncis, et établit la différence entre être circoncis et marcher en tant que tel .
- ***qui marche*** ! Voilà la vraie différence ! Combien y-a-t-il de circoncis en Christ ? Combien marchent en tant que tel ?
- ***sur les traces de la foi***/croiance]. Dieu ne demande que ça !
- ***notre père*** dont nous sommes la postérité par la croyance
- ***quand il était incirconcis***. Il a donné la dîme à Melchisédek étant incirconcis, par la croyance, cela lui fut imputé à justice; combien cela ne nous sera pas bénéfique à nous qui sommes circoncis en Christ par la foi et marchons par la croyance sur les traces de notre père Abraham, qui a payé sa dîme ? Jésus-Christ lui-même ne l'a jamais contredite, ni expédiée dans le passé; bien au contraire il lui a donné clairement son sens spirituel !

***16 C'est pourquoi les héritiers le sont par la foi, pour que ce soit par grâce, afin que la promesse soit assurée à toute la postérité, non seulement à celle qui est sous la loi, mais aussi à celle qui a la foi d'Abraham, notre père à tous,***

Quel verset !

C'est le verset concluant ! Ce verset s'interprète lui-même là où il est écrit. Nul n'est besoin de polémiquer, de tergiverser sur cette écriture ! Moins encore de le diluer !

Regardez plus tôt cette belle marque de la raison pour comprendre vraiment le cœur de Dieu: « C'est pourquoi »

En considérant méticuleusement toute l'écriture qui précède le verset 16 à propos de la quelle Dieu attire notre attention par cette marque de la raison; il ne fait aucun doute que le croyant chrétien qui croie ne paie pas la dîme par contrainte. Il le fait par la croyance étant convaincu de ce geste d'amour et de reconnaissance à Dieu pour tout ce qu'il est et qu'il a en Christ.

*Lévitique 27 :*

***30 Toute dîme de la terre, soit des récoltes de la terre, soit du fruit des arbres, appartient à l'Eternel ; c'est une chose consacrée à l'Eternel.***

La vie a subi des mutations. Nous ne sommes plus seulement aux revenus des champs, ni des bétails. Il y a toutes les activités que le monde moderne nous présentent aujourd'hui, dont nous devons tirer la dîme et les offrandes.

**LA DÎME EST TOUJOURS D'ACTUALITE**

Cet ouvrage s'adresse aux hommes et femmes, qui désirent connaître et comprendre clairement les lois immuables de Dieu qui ouvrent les portes de la prospérité.

Cette étude concerne un principe biblique qui est la dîme que nous allons traiter à la lumière de la Parole de Dieu écrite dans la Bible. Il s'agit d'une série de questions aux quelles nous allons répondre, Parole de Dieu à l'appui; là où c'est écrit, dans le contexte et dans l'usage antérieur.

Cette étude ne prétend pas traiter de tous les aspects de ce sujet, mais introduit une recherche qui en appelle une autre pour un large entendement sur le sujet.

---

Édition : Emmanuel Mayolo Nsambu  
93 chemin d'Arvigny  
77176 Savigny Le Temple  
France